

HI-MEDIA

Société anonyme au capital de 4 329 132 euros
Siège social : 6, Place du Colonel Bourgoin – 75012 PARIS
418 093 761 RCS Paris

(la "Société")

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 4 MAI 2017

Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
3. Quitus aux administrateurs ;
4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
5. Conventions réglementées visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce ;
6. Approbation d'une convention réglementée conclue avec la société BJ Invest ;
7. Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, à Monsieur Cyril Zimmermann, Président Directeur Général ;
8. Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Monsieur Cyril Zimmermann, Président Directeur Général ;
9. Ratification de la cooptation de Madame Odile Roujol en qualité d'administrateur en remplacement de la société United Internet, représentée par Monsieur Norbert Lang, administrateur démissionnaire ;
10. Ratification de la cooptation de Monsieur Benjamin Teszner en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Jean-Charles Simon, administrateur démissionnaire ;
11. Fixation du montant global annuel des jetons de présence ;
12. Autorisation consentie au Conseil d'administration pour opérer sur les actions de la Société ;

Assemblée Générale Extraordinaire

13. Changement de dénomination sociale et modification corrélative de l'article 2 des statuts de la Société;
14. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue (i) d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou de filiales, et/ou (ii) de procéder à l'augmentation du capital social de la Société par incorporations de réserves, bénéfices, primes ou autres, avec maintien du droit préférentiel de souscription dans la limite d'un montant nominal global de huit cent soixante mille euros (860.000 €) ;
15. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre au public, dans la limite d'un montant nominal global de quatre cent trente mille euros (430.000 €) et faculté de conférer un droit de priorité ;
16. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par une offre à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs au sens du Code monétaire et financier (placement privé) ;
17. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour fixer le prix d'émission selon les modalités déterminées par l'assemblée générale dans la limite de 10% du capital par an ;
18. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription ;
19. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital ;
20. Autorisation à donner au Conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société au profit des salariés du groupe ;
21. Autorisation à donner au Conseil d'administration de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des salariés du groupe ;
22. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise établi en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers ;
23. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto détenues;
24. Pouvoirs pour formalités.